

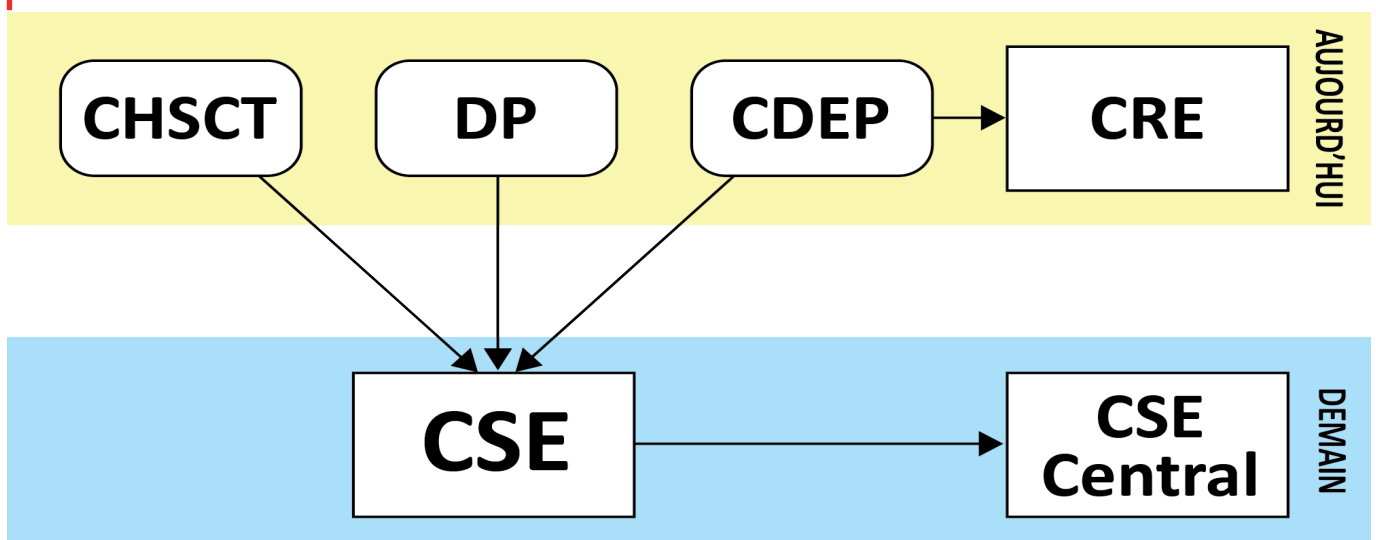


Les ordonnances Macron étant passées, **les élections professionnelles de novembre 2018** auront un caractère particulier car les salariés de notre entreprise ne seront plus appelés à voter pour élire leurs délégués du personnel et leurs représentants au CDEP, mais se prononceront pour élire les membres de l'instance unique des représentants du personnel à savoir le **Comité Social et Economique (CSE)**.

Pour notre entreprise, il y aura la mise en place de 15 CSE qui seront dans l'esprit, les pendants des actuels CDEP, avec en plus des prérogatives de Sécurité et de Santé au Travail, **les ordonnances Macron ayant également fait disparaître les CHSCT !**

Quid des problématiques soulevées et traitées jusqu'alors par les Délégués du Personnel ? Les élu-e-s du CSE seront en charge de traiter de ces questions mais le formalisme n'est pas déterminé.

C'est aussi pour ces raisons que la CGT a combattu les ordonnances Macron...



Les CSE

Etablissements CSE	Départements
BUS - Central, NEF, STL, CRIV	BUS
BUS-MRB - Centres Aubervilliers, Belliard, Flandre, Rives Nord, Saint Denis	BUS et MRB
BUS-MRB - Centres Défense Ouest, Paris Sud-Ouest, Paris Rive Gauche	BUS et MRB
BUS-MRB - Centres Montrouge, Quais de Seine, Thiais, Vitry	BUS et MRB
BUS-MRB - Centres Bords de marne, Créteil - Saint Maur, Paris Est, Pavillons sous Bois	BUS et MRB
DSC	CGF, COM, EDT, GIS, JUR, SDG, SUR, SID, VAL
GDI	GDI
ING/MOP	ING et MOP
M2E	M2E
MRB - Central, MAM, IAE, AC, VA	MRB
MRF	MRF
MTS	MTS
RER	RER
SEM/CML	SEM et CML
SIT	SIT

Pour ce qui est de notre Comité d'entreprise, il devrait se transformer en un Comité Social Economique Central.

Quand certaines organisations syndicales de notre entreprise, souhaitent acter la fin de notre comité d'entreprise par la mise

en place de divers chèques (vacances, restaurant), la CGT-RATP continuera à défendre son existence et œuvrera afin que **cette mutation n'ait pas d'impact sur son existence et la gestion centralisée des activités sociales et culturelles.**

Oui, nous voulons construire la restauration de demain, proposer des activités culturelles, organiser des événements exceptionnels, conserver nos centres de vacances adultes et familles, permettre à nos enfants de partir en vacances

dans nos centres enfance et jeunesse.

Ne laissons pas le tourisme marchand dont le seul but est d'enregistrer des dividendes, s'occuper seul de l'organisation de nos vacances !

S'engager... vraiment



Se présenter sur un mandat électif n'est pas un acte anodin et vaut pour le moins un engagement moral auprès des salariés que l'on compte représenter...l'engagement de mener son mandat selon ses prérogatives et de respecter les revendications portées durant la campagne électorale.

A quoi bon se faire élire pour ne pas siéger dans l'instance et/ou pour ne pas mettre en œuvre les droits attachés au mandat ?

Il est toujours surprenant de s'entendre dire par certain-e-s élu-e-s, qu'ils ont été positionné sur une liste électorale « *pour rendre service* » ou encore « *parce que ma Direction me l'a demandé* ».

Ce n'est pas notre conception du syndicalisme et de la représentation salariale. Accepter de se positionner sur une liste électorale pour représenter et défendre les intérêts de ses collègues est un acte qui oblige.

Un bilan ne peut pas être un satisfecit, on peut toujours faire plus et mieux...et même si on peut, ne pas toujours partager toutes les interventions et les actions des élus CGT, force est de constater qu'ils ont respecté les mandats qui leur ont été confiés par les salariés.

Vos élus présentés sur les listes de la CGT-RATP ont mené leur mandat avec assiduité, opiniâtreté et transparence.

C'est dans le même état d'esprit qu'ils s'inscriront dans le mandat à venir, vous pouvez compter sur eux.



Alors votez...

Dans la période que nous connaissons, avec les restructurations à venir dans l'entreprise, **votre choix au moment de voter sera de la plus grande importance, votre décision aura indéniablement une incidence sur votre avenir et celui de l'entreprise.**

Si certaines organisations syndicales de l'entreprise vont accompagner ces mauvais coups, à la CGT nous les combattons avec les salariés.

Oui, nous sommes un syndicat de lutte et de transformation sociale.

Les résultats de cette élection seront scrutés à la loupe par la Direction de l'entreprise et aussi par le gouvernement qui l'a nommée : Auront-ils les mains libres pour poursuivre et accélérer leur politique de filialisation des

activités de l'EPIC, de productivité à outrance à travers le plan Diapason, de remise en cause du modèle social RATP ? Ou bien recevront-ils de la part des salariés, y compris de l'encadrement, un message clair d'opposition à ces choix ?

La CGT avec son UGICT a dès le départ dénoncé les orientations actuelles. C'est aussi l'organisation qui a mis en avant des propositions alternatives pour préserver l'entreprise publique et les conditions de travail de ses personnels.

Voter pour ses listes sera le moyen le plus efficace pour dire NON à la privatisation rampante de notre entreprise publique, dire NON à Diapason, dire NON à l'entassement des agents dans des flex offices, et exiger un changement de cap.

Ce scrutin se fera uniquement par voie électronique du 22 au 28 novembre. Vous pourrez voter depuis un ordinateur ou sur votre smartphone.... On compte sur vous comme vous pourrez compter sur nous !

Pour garantir l'intégrité de votre vote

- 1 A partir du 22 novembre, je vais sur <https://ratp.votes.voxaly.com>**
- 2 Je saisis mes identifiants reçus par courrier**
- 3 Je vote pour les candidats CGT-RATP**
- 4 Je renseigne la question défi**

Se Syndiquer

Nom..... Prénom.....
Téléphone..... E-mail.....
Département.....

Bulletin d'adhésion à renvoyer par courrier intérieur à :
UGICT / CGT-RATP 85 Rue Charlot CHOT / CHARLOT
Tel : 01 44 84 52 45 - Int : 58770 - Mail : orga.ugict.ratp@gmail.com

